



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 59924

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la reconnaissance des diplômes des médecins étrangers, notamment roumains et plus particulièrement des médecins de l'Union européenne. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui préciser l'état de la législation en vigueur en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59924

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2676